

Informations concernant l'exercice du droit de rétractation

À destination des stagiaires signataires d'un contrat de formation professionnelle, de prestation (hors CPF *).

Conformément à l'article L6353-3 du code du travail et à l'article L 121-16 du code de la consommation, vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat de formation, après signature de votre part, dans un délai de 14 jours calendaires révolus (*cf. article 4 des conditions générales contractuelles*).

Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez notifier votre décision, par écrit (courrier avec RAR ou mail avec accusé de réception) dans le délai imparti, sur papier libre ou via le formulaire de rétractation ci-joint à :

ESICS
5 rue Jacques Monod 17000 La Rochelle
Contact : 05 46 34 13 13 - info@esics.com

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, ESICS procédera à un remboursement des sommes déjà perçues au titre des frais de formation s'il y a lieu.

Formulaire de rétractation

Par la présente, je vous notifie ma rétractation de l'action de formation intitulée :

.....

Date de début de la formation :

.....

Contrat signé le :

.....

Nom et prénom du stagiaire signataire :

.....

Adresse du stagiaire signataire :

.....

Fait le à

Signature :

Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à la loi informatique et libertés et du nouveau texte applicable de plein droit, le règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles collectées dans le cadre de cette enquête. Pour exercer ce droit, merci d'adresser un courriel à : info@esics.com

Les données personnelles vous concernant et recueillies dans le cadre de ce formulaire ne feront l'objet d'aucune communication auprès d'autres tiers.

** concernant les heures CPF mobilisées via l'application « moncompteformation » (<https://www.mon-compte-formation.fr>) les conditions générales d'utilisation de l'application se substituent à celles d'ESICS.*